



Ville de Moudon
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale
1510 Moudon
www.moudon.ch

Conseil communal
T 021 905 88 88
F 021 905 88 89
cc@moudon.ch

Moudon, le 4 février 2026

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 3 février 2026
Présidence : Elsa Bonhert Deprez

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 102/26

Demande d'un crédit complémentaire de CHF 373'500.- Au préavis, 64/24 pour la déviation de la conduite d'eau attenante au pont des Sorbiers, le remplacement de la conduite d'eau et une réfection partielle du chemin du Devin

- vu le préavis de la Municipalité No 102/26 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

1. accorde un crédit complémentaire d'investissement maximum de CHF 363'500.- TTC au préavis 64/24 pour la déviation de la conduite d'eau attenante au pont des sorbiers, le remplacement de la conduite d'eau et une réfection partielle du chemin du Devin, dont à déduire les éventuelles subventions, participations de tiers et récupération de l'impôt préalable de la TVA,
2. prend acte que la dépense sera comptabilisée à l'actif du bilan,
3. autorise formellement la Municipalité à emprunter tout ou partie de la dépense aux meilleures conditions du marché.

Le préavis No 102/26, avec la conclusion 1 amendée, est refusé par 20 voix, 15 oui et 9 abstentions.

Ainsi délibéré en séance du 3 février 2026.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL
La Présidente : La Secrétaire :



Elsa Bonhert Deprez Nicole Wyler